



# CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E167928 VALABLE JUSQU'AU 05/02/2019



ÉDITÉ LE 13/02/2018

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/01/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC

Siren : 790 675 458 00018

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 10224857

Assurance Responsabilité Travaux :

CBL INSURANCE DEC-CBL-17000871-02

Assurance Responsabilité Civile :

CBL INSURANCE dec-cbl-170000871-02

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2017

Raison sociale : SOLUTIONS ENERGETIQUES DE FRANCE

54 RUE PAUL VERLAINE  
69100 VILLEURBANNE

Téléphone : 04 69 67 93 30

Portable : 06 10 01 59 67

Responsabilité légale :

BENGUIGUI RÉMI GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Fax :

Site Internet :

E-mail : solution.energetique@gmail.com

Effectif moyen : 4 Tranche de classification : EFF1 Chiffre d'affaires H.T. : 500 000 Tranche de classification : CA3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7141	Isolation thermique et acoustique par soufflage	4	06/02/2018
	Nombre total de qualifications : 1		

\* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LYON  
IMMEUBLE "LA DOUA"  
4, RUE DE LA DOUA  
B.P. 71318  
69609 VILLEURBANNE CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.